

Réunion annuelle des présidents et secrétaires généraux des  
conseils économiques et sociaux des États membres de l'UE et  
du Comité économique et social européen (CESE)  
tenue les 27 et 28 novembre 2008 à Malte

DÉCLARATION

sur

**L'impact de l'immigration sur les marchés de l'emploi de l'UE**

1. Les participants à la réunion reconnaissent que l'immigration est une question stratégique importante et de longue haleine, concernant tous les États membres de l'UE. Chacun s'accorde sur la nécessité d'évaluer de manière appropriée l'**impact de l'immigration** sur le marché européen de l'emploi, surtout en période de crise économique grave, comme c'est le cas actuellement.
2. Tous les participants à la réunion estiment qu'il convient de poursuivre l'approche adoptée dans les programmes de Tampere (1999-2004) et La Haye (2005-2010), en contribuant aux efforts visant à développer **une politique commune d'immigration** au niveau de l'UE. Les principaux critères de cette politique restent les suivants:
  - atteindre un équilibre entre les dimensions humanitaire et économique de la migration;
  - accroître le processus d'intégration en assurant aux immigrants issus de pays tiers les mêmes droits et obligations que les citoyens de l'UE; et
  - faciliter la migration circulaire dans l'intérêt des pays d'origine.
3. Les participants à la réunion reconnaissent l'importance de l'immigration pour l'Europe dans la situation socio-économique, démographique et politique mondiale actuelle. Toutefois, à long terme, la migration ne peut qu'atténuer les effets négatifs du vieillissement de la population sur l'offre de main-d'œuvre en Europe.
4. Le recours à des **canaux d'immigration légale convenablement régulés**, garantissant des emplois légaux et des conditions de travail décentes pour les travailleurs les plus demandés, est considéré comme étant la meilleure option. Inversement, c'est aussi une garantie contre l'éventuel effet de "nivellement par le bas". À longue échéance, la meilleure solution consiste à supprimer les facteurs d'incitation à l'émigration dans les pays d'origine. Cela requiert une meilleure intégration des pays en développement dans l'économie mondiale ainsi qu'une stabilité économique et politique dans les pays d'origine.

5. Il est essentiel, afin de prévenir tout impact négatif de l'immigration sur le marché de l'emploi, de promouvoir des conditions de travail et des salaires équitables pour les ressortissants de pays tiers, de manière à éviter les distorsions de coût du travail et à lutter efficacement contre le travail clandestin, qui est l'un des facteurs favorisant l'économie souterraine et les réseaux d'immigration illégale. Les partenaires sociaux, grâce au dialogue social, ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en place de politiques globales, reposant sur un consensus maximal, pour, entre autres, lutter contre toutes les formes de discrimination et promouvoir une meilleure intégration sur le lieu de travail.
6. Une migration vers l'Europe gérée avec soin doit être considérée comme une contribution appropriée à la **solidité économique** et à la **compétitivité** de l'UE. Il importe également de prévenir tous les effets négatifs d'une éventuelle "**fuite des cerveaux**" qui pourrait toucher principalement les pays tiers, en tant que points d'origine de la migration.
7. Afin de contribuer à une gestion réussie de la migration, il y a lieu de développer une **politique européenne de migration cohérente et complète**, intégrée dans toutes les autres politiques pertinentes de l'UE, telles que les politiques de l'emploi, des affaires sociales, économique et des affaires étrangères.

Eu égard aux déclarations ci-dessus, les participants se réjouissent de l'accord auquel sont parvenus les CES représentés à la réunion, et reconnaissent de concert que les gouvernements des États membres doivent admettre la nécessité d'agir dans les domaines précités.

### **Profil démographique de l'UE en mutation et nécessité de mesurer de manière appropriée le volume de l'immigration**

8. L'évolution du profil ethnique de l'Europe, un processus que l'on appelle aussi la "troisième transition démographique", pourrait poser des problèmes sociaux et culturels de plus en plus complexes susceptibles d'avoir une incidence négative sur la cohésion sociale. Les participants à la réunion encouragent la Commission européenne à redoubler d'efforts pour définir un ensemble d'indicateurs mutuellement comparables afin de mesurer l'efficacité des politiques d'intégration de l'UE. Les États membres devraient également avoir un rôle important à jouer en la matière par le biais des points de contact nationaux.
9. Une mesure adéquate de l'immigration légale et l'estimation régulière des flux d'immigration illégale sont nécessaires pour pouvoir quantifier l'ampleur du problème<sup>1</sup>. Les immigrants ne constituent pas une catégorie homogène et il convient donc de faire la distinction entre la première, la deuxième, et même la troisième génération d'immigrants.

---

1

Les participants à la réunion constatent que le système d'observation permanente des migrations (SOPEMI) de l'OCDE a fourni de précieuses contributions à cet égard.

10. Il y a lieu d'améliorer les registres relatifs à des segments mesurables de l'immigration illégale, car ils restent mal documentés.

### **Les effets économiques de l'immigration sur les marchés européens de l'emploi dans le cas d'un vieillissement de la population à long terme**

11. Simultanément, l'on craint que l'immigration n'affaiblisse la position de groupes défavorisés de la main-d'œuvre locale. L'ampleur réelle de l'effet négatif potentiel doit être établie en tenant compte d'autres éléments ayant également une incidence:
  - les progrès technologiques,
  - l'amélioration des compétences et des qualifications,
  - les mutations structurelles de l'économie,
  - l'affaiblissement du pouvoir de négociation de travailleurs dont le taux de syndicalisation est moindre, et
  - la mondialisation et le caractère cyclique de l'économie.
12. Afin de pouvoir mesurer plus facilement l'impact de l'immigration sur le marché européen de l'emploi, il conviendrait d'introduire un ensemble d'indicateurs du marché du travail, convenus et adoptés d'un commun accord, et comparables dans tous les États membres. En outre, les effets de l'immigration sur les marchés européens de l'emploi doivent faire l'objet de recherches plus vastes.
13. Lorsque l'on évalue les coûts actuels de l'immigration, surtout en matière de santé, de protection sociale et de logement, il ne faut pas oublier de prendre en compte les avantages financiers pour les gouvernements, tels que les impôts sur le revenu et les contributions à la sécurité sociale versés par les immigrants.
14. Les participants à la réunion souhaitent souligner que les besoins en main-d'œuvre diffèrent selon les pays, les secteurs et les fonctions. Cela étant, les partenaires sociaux au niveau national et sectoriel ont un rôle important à jouer pour évaluer et déterminer quelles sont les fonctions pour lesquelles il existe de réels besoins en main-d'œuvre dans leur propre secteur. Les participants à la réunion considèrent que les politiques d'immigration basées sur une telle évaluation des besoins des entreprises augmenteraient les effets favorables potentiels de l'immigration économique sur le fonctionnement des différents marchés de l'emploi. Ces politiques d'immigration devraient être menées parallèlement à d'autres politiques visant à favoriser l'insertion professionnelle et l'activation des personnes qui se trouvent déjà sur le marché de l'emploi.

## **La politique commune de l'UE en matière d'immigration: un processus bilatéral**

15. Le fait que chaque État membre puisse décider librement du nombre d'immigrés économiques issus de pays tiers qu'il souhaite admettre sur son territoire pourrait avoir des répercussions sur les autres États membres, en raison de l'ouverture des frontières intérieures dans le cadre de l'accord de Schengen. Il est par conséquent indispensable de définir des règles et des critères communs, transparents et harmonisés en ce qui concerne l'admission de citoyens de pays tiers, compte tenu des différents niveaux de développement économique des États membres et des marchés de l'emploi.
16. Afin d'aider les immigrants à réussir leur intégration dans la communauté qui les accueille, il importe d'encourager l'intégration sociale des immigrants qui viennent s'y établir. Il existe une interaction positive entre l'intégration économique et l'intégration sociale dans le contexte de l'accueil de ces hommes et de ces femmes qui viennent travailler en Europe.
17. Il a été reconnu que l'un des maillons les plus faibles de la politique européenne actuelle en matière d'immigration est l'efficacité de la migration circulaire. La migration circulaire, en tant qu'élément de la politique européenne d'immigration, doit être évaluée et soutenue davantage par des accords bilatéraux et régionaux entre l'UE et les pays d'origine. Certains critères de la migration circulaire devraient toutefois être formulés par des commissions spéciales, auxquelles participeraient des représentants de migrants, afin d'éviter à ceux-ci des situations pénibles. Cela signifie que la migration circulaire, qui est théoriquement un concept attrayant, est difficile à mettre en œuvre dans la pratique. Une évaluation rigoureuse des projets pilotes actuels en matière de migration circulaire devrait permettre d'en savoir davantage sur son potentiel réel.
18. S'agissant de la dimension humanitaire de l'immigration, la priorité absolue doit être de combattre et de prévenir la migration illégale, la traite d'êtres humains et les filières d'immigration clandestine, en particulier de femmes et d'enfants, dans le cadre d'activités illicites. La sécurité de l'Europe doit également être préservée et protégée de toutes les activités illicites associées à l'immigration.
19. Les politiques d'immigration coordonnées au niveau européen devraient notamment reposer sur l'évaluation, par les partenaires sociaux, des besoins des entreprises en main-d'œuvre. Une meilleure diffusion de l'information au niveau Européen concernant ces besoins en main-d'œuvre dans les différents secteurs serait très utile pour permettre un meilleur fonctionnement du marché européen de l'emploi. Ce partage d'informations est requis à la fois pour améliorer la mobilité des travailleurs européens et amplifier les effets favorables potentiels de l'immigration économique en provenance de pays tiers. Selon les participants à la

réunion, l'Observatoire de la stratégie de Lisbonne pourrait être l'enceinte appropriée pour une telle coordination.

## Conclusion

20. Les participants à la réunion soulignent que **les gouvernements de tous les États membres**, ainsi que les pays d'origine concernés, devraient prendre en compte les suggestions ci-dessus en faisant preuve d'un degré élevé **d'engagement**, assurant ainsi l'incidence positive de l'immigration dans l'UE.
  21. Les participants à la réunion invitent les gouvernements à assumer le rôle prépondérant qui leur incombe en ce qui concerne la **diffusion continue et objective d'informations** parmi les citoyens de l'UE sur les causes et les conséquences positives des mouvements de migration à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'UE.
  22. Les CES nationaux et le CESE, en leur capacité de représentants de la société civile organisée, et en tant que forums du dialogue social institutionnalisé, tiennent à souligner le rôle essentiel qu'ils jouent dans l'intégration sociale des travailleurs migrants en luttant activement contre toutes les formes de discrimination et en promouvant une attitude favorable vis-à-vis de leur intégration dans nos sociétés.
  23. Les participants à la réunion approuvent la liste précitée des domaines de préoccupation réciproque en ce qui concerne la **mise en œuvre** au niveau des États membres et de l'UE, et rappellent la nécessité d'une **solide politique européenne commune en matière d'immigration**, intégrée dans toutes les autres politiques pertinentes de l'UE.
-